

L'économie circulaire

DANS LE PAYS DE SAINT-MALO

L'économie circulaire occupe 1 050 emplois dans 800 établissements spécialistes¹ des activités dites circulaires, en 2022 dans le Pays de Saint-Malo. Quatre grands secteurs employeurs composent l'économie circulaire :

1. La réparation maintenance de biens, d'équipements et de véhicules ;
2. La collecte, le traitement et la valorisation des déchets ;
3. Le cycle de l'eau ;
4. L'économie de la fonctionnalité (partage et location de biens et d'équipements) et les commerces d'occasion.

La réparation et la maintenance de biens, d'équipements et de véhicules est le premier secteur de l'économie circulaire (60 % des effectifs, 57 % des établissements).

Certains secteurs comptent peu d'emplois mais de nombreux établissements : c'est le cas de l'économie de la fonctionnalité (11 % des emplois, 30 % des établissements) ou de la réparation de biens personnels (3 % des emplois et 19 % des établissements).

Au sein du Pays de Saint-Malo, la moitié de l'emploi est implantée dans Saint-Malo Agglomération, 21 % en Bretagne Romantique, 17 % en Côte d'Émeraude et 14 % dans le Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

450 établissements sont implantés dans le tissu urbain, hors zone d'activités économiques (ZAE), et 200 établissements sont installés en ZAE. Les emplois privés « circulaires » sont proportionnellement plus nombreux à être localisés en ZAE (58 %) que dans le reste de l'économie privée (52 %).

Les effectifs ont augmenté de + 20 % entre 2006 et 2022 dans le Pays de Saint-Malo, soit une croissance plus faible qu'ailleurs en Bretagne (écart de 10 points) et légèrement inférieure au reste de l'économie privée (écart de 4 points). Le nombre d'établissements actifs a fortement augmenté entre 2015 et 2022 (+ 24 %). 160 établissements supplémentaires ont été créés depuis 2015.

1 - « Spécialiste » de l'économie circulaire au sens où les activités circulaires de l'entreprise constituent son activité principale. D'autres entreprises peuvent exercer des activités circulaires sans pour autant qu'il s'agisse de leur activité principale.



1 050 emplois privés
dans l'économie
circulaire du Pays de
Saint-Malo
(**2,8 %** des effectifs
privés)

780 établissements
actifs au 31/12/2022
dont **220**
sont employeurs



4 grands secteurs
60% des emplois et
57% des établissements
relèvent de la réparation



58% des emplois
sont implantés en ZAE



Source Dataviz : répertoire Sirene de l'Insee, données emplois du GIP-MDS, retraitements Audiar.

COMPOSITION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN 2022

Quatre secteurs spécialisés dans l'économie circulaire

La définition juridique de l'économie circulaire dans le Code de l'environnement¹ fournit des clés de lecture en détaillant les principes de prévention des déchets, d'écoconception, d'écologie industrielle et territoriale, d'économie de la fonctionnalité, ainsi que la réutilisation, la réparation, le réemploi et la valorisation des matières. Toutefois, cette approche réglementaire ne permet pas d'établir une définition suffisamment précise pour quantifier les activités économiques selon les nomenclatures de l'Insee. Il n'existe pas de nomenclature officielle des activités de l'économie circulaire, cette note reprend donc la définition de l'ADEME.

Selon cette dernière, l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus. Afin d'approcher cette définition, quatre catégories d'activités sont retenues dans cette note :

- Les activités de **réparation et de maintenance** qui ont pour but d'allonger la durée d'usage d'un bien ou de ses composants. Quatre sous-catégories sont observées : la réparation de biens personnels, la réparation d'équipements, la réparation/maintenance navale et aéronautique, la réparation de véhicules ;
- **L'économie de la fonctionnalité**, dont l'approche vise à proposer des services plutôt que des produits met l'accent sur l'usage plutôt que sur la propriété. Cette catégorie concerne les entreprises de locations, de voitures, de vélos, d'appareils électroménagers, d'équipements divers. Les commerces d'occasion sont intégrés à cette catégorie ;
- Les structures privées chargées de **collecter et de transformer ou de recycler les déchets** en ressources utiles (production d'énergie, papier recyclé...);
- Le **cycle de l'eau** comprenant le captage et le traitement de l'eau en amont et le traitement des eaux usées en aval ;

Seules les activités spécialisées dans l'économie circulaire sont analysées dans cette note. Les entreprises ayant mis en place des processus circulaires et d'écoconception, mais qui n'appartiennent pas à l'une des quatre catégories du « cœur » de l'économie circulaire ne rentrent pas dans le périmètre d'étude. De même, les établissements déclarant des activités secondaires et partielles pouvant relever de l'économie circulaire ne sont pas comptabilisés (cf. encadré).

1 - https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041598662

Les emplois publics ne sont pas pris en compte dans cette note étant donné la disponibilité partielle des effectifs des fonctions publiques dans la source utilisée. Néanmoins, environ 270 emplois à plein temps sont salariés de la fonction publique territoriale dans les secteurs de la collecte et traitement déchets et du cycle de l'eau. Les principaux employeurs sont la CA du Pays de Saint-Malo Agglomération, la régie malouine de l'eau, le SMIC-TOM ValcoBreizh.

Les activités partielles de location et de réparation

L'économie de la fonctionnalité n'est pas pratiquée que par des spécialistes des locations et de la mise en partage de biens, véhicules et d'équipements. Dans le Pays de Saint-Malo, environ **110 établissements employeurs** déclarent avoir une activité partielle de location de biens ou d'équipements. Des établissements dont le métier principal est la vente de biens ou de services peuvent avoir une partie de leur chiffre d'affaires réalisé grâce à la location de marchandises (enseignes d'équipement de la maison, de biens électroménagers et informatiques, de vêtements, des pharmacies, des GMS louant des véhicules, des entreprises de transport ...).

La réparation de biens est également mentionnée comme étant une activité secondaire **pour 110 établissements employeurs**. Ces derniers sont par exemple enregistrés comme des commerces de véhicules, des commerces de gros de matériel agricole ou d'équipements de la construction.

Jusqu'à 1 400 postes travaillent dans ces établissements en partie mobilisés dans l'économie de la fonctionnalité et dans la réparation de biens et équipements.



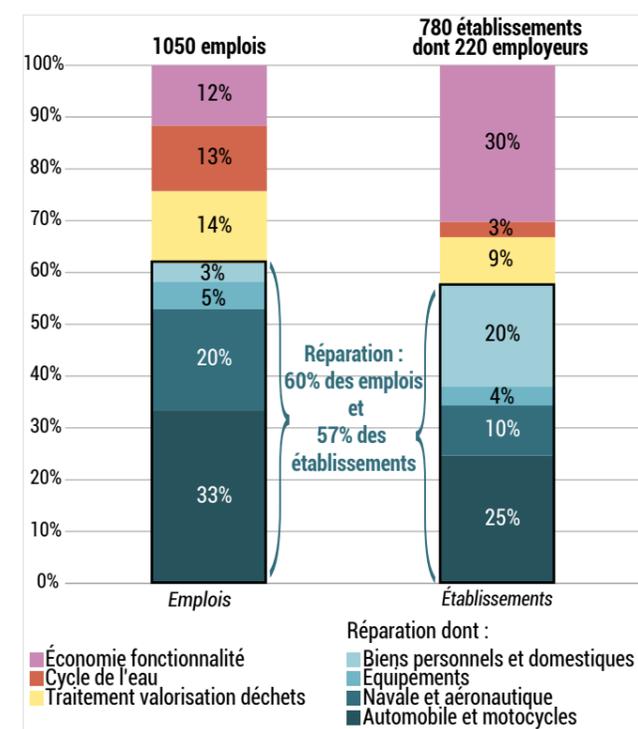
Seul l'emploi sous contrat privé est observé dans cette note. Ce qui tend à sous-estimer le poids des activités de l'économie circulaire liées aux déchets et à l'eau exercées en régie par les collectivités publiques.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE PAYS DE SAINT-MALO

Le cœur de l'économie circulaire occupe 1 050 emplois à plein temps dans le Pays de Saint-Malo

Les spécialistes de l'économie circulaire représentent 1 050 emplois privés à temps plein et comptent 800 établissements spécialisés, dont 230 sont employeurs. Le Pays de Saint-Malo pèse 10 % dans le total départemental des emplois circulaires et représente 18 % des établissements.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI ET DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS par secteur fin 2022



Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements et réalisation Audiar.

Environ 650 postes sont répartis dans 450 établissements spécialisés dans les activités de **réparation et de maintenance**. L'entretien et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles forment le sous-secteur le plus employeur de cette catégorie (350 postes et près de 200 établissements, dont 100 employeurs). La réparation et la maintenance aéronautique pourvoit une centaine de postes (Safran à Saint-Lunaire). 80 établissements dont 22 employeurs sont actifs dans la maintenance et réparation navale. Ils occupent une autre centaine d'emplois. La réparation de biens personnels et domestiques pèse relativement peu dans l'emploi circulaire (3 %) mais représente près d'un établissement actif sur cinq. On trouve dans cette catégorie les cor-donniers, les couturiers, les réparateurs d'ordinateurs et de téléphones, les réparateurs d'équipements du foyer.

La **collecte et le traitement des déchets** constituent le second secteur employeur avec 130 emplois privés dans

une quinzaine d'établissements employeurs. Le principal employeur de ce secteur est la Communauté Emmaüs à Hédé-Bazouges, cette association étant classée par l'Insee dans « la récupération de déchets triés ». 25 établissements déclarent exploiter un méthaniseur.

Le **cycle de l'eau** (captage et traitement des eaux) regroupe lui aussi 130 emplois dans moins de 10 établissements employeurs.

L'économie de la fonctionnalité emploie plus de 100 postes (11 % des effectifs) répartis dans une trentaine d'établissements. Ce secteur compte en outre de nombreux établissements non-employeurs (140). Ces entreprises proposent des locations d'articles de loisirs, de véhicules, de vélos, d'équipements divers. Près de 70 commerces d'occasion sont actifs dans le Pays de Saint-Malo, dont moins d'une dizaine sont employeurs. Les ressourceries sont soit classées dans ce code d'activité, soit en collecte des déchets non dangereux.

La seconde main

La mesure des emplois et des établissements ne permet pas d'appréhender pleinement le poids de la seconde main dans l'économie circulaire. D'autres indicateurs, non exploités dans cette note, révèlent l'ampleur de cette transformation des modes de consommation : le marché de l'occasion progresse de 15% par an, représente 12% des ventes d'habillement, et ses principales plateformes numériques figurent parmi les sites e-commerce les plus fréquentés en France - Leboncoin en deuxième position - après Amazon - et Vinted en cinquième position,

Sources : cabinet Enov, Le Monde.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Les emplois privés de **l'économie circulaire représentent 2,8 % des effectifs du secteur privé** du Pays de Saint-Malo², une part légèrement plus faible que dans le reste du département (3,2 %).
- En moyenne, les établissements employeurs de l'économie circulaire disposent de 4,5 équivalents temps plein. Une quinzaine d'établissements ont plus de dix salariés.
- L'économie circulaire relevant de l'Économie Sociale et Solidaire compte près d'une trentaine d'établissements et 130 postes dans le Pays de Saint-Malo. La majorité des effectifs provient de la Communauté Emmaüs, mais aussi de plus petites structures comme l'association « Recycl' et vous », l'EBS Le Relais,

² La source du GIP-MDS ne permet pas de calculer la part de l'économie circulaire dans le total de l'emploi total (privé + public), étant donné qu'une grande partie des effectifs publics sont soumis à un « effet siège » : de nombreuses administrations (forces de l'ordre, justice, rectorat, direction des impôts...) comptent tous leurs effectifs dans leurs sièges régionaux et départementaux, situés à Rennes. Le GIP-MDS est un service public numérique travaillant sur la digitalisation des formalités déclaratives des entreprises.

quelques CUMA. Les effectifs de l'ESS représentent environ 12 % de l'emploi privé dans l'économie circulaire, soit deux points de plus que la moyenne du reste de l'économie privée (10%).

Cartographie de l'emploi

SAINT-MALO AGGLOMÉRATION RASSEMBLE 49 % DES EFFECTIFS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU PAYS

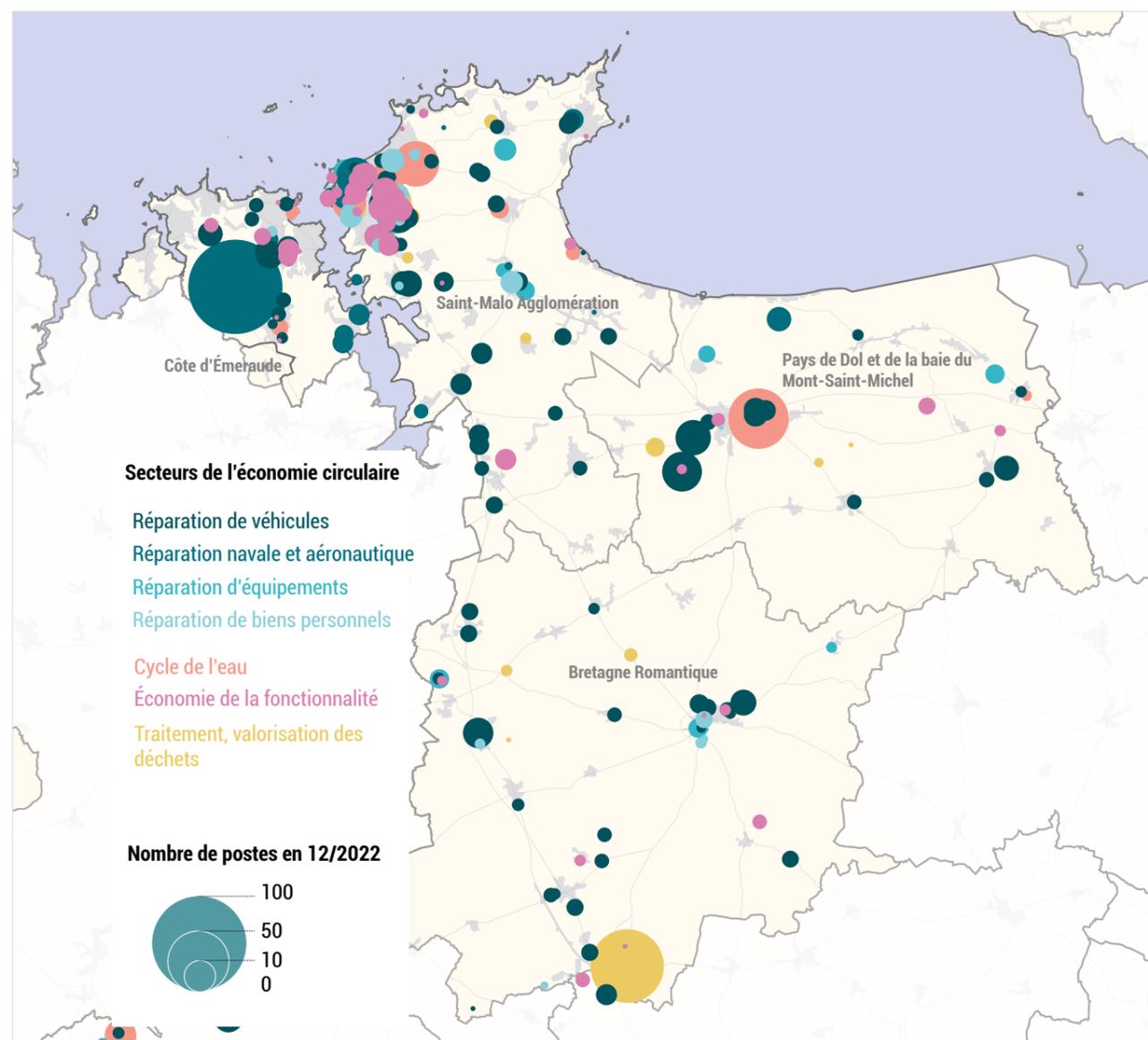
18 % des postes sont implantés en Bretagne Romantique, autant qu'en Côte d'Émeraude et 15 % dans le Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Les activités de réparation forment le premier secteur employeur dans trois intercommunalités sur quatre dans le Pays de Saint-Malo. En Bretagne Romantique, le poids d'Emmaüs place la valorisation des déchets comme premier secteur employeur.



L'économie de la fonctionnalité est plus implantée à Saint-Malo Agglomération que dans les autres intercommunalités (16 % contre 5 %).

LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE dans le Pays de Saint-Malo fin 2022



Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements et réalisation Audiar.

LES PLUS GRANDS EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU PAYS DE SAINT-MALO FIN 2022

12 ÉTABLISSEMENTS ONT PLUS DE 10 SALARIÉS

Entreprise	Tranche d'effectif	Commune	Secteur
Safran	Plus de 50	Saint-Lunaire	Réparation maintenance aéronautique
Communauté Emmaüs	Plus de 50	Hédé-Bazouges	Traitement revalorisation des déchets / Seconde main
SMICTOM ValcoBreizh	Plus de 50	Tinténiac	Traitement revalorisation des déchets
Compagnie des eaux et de l'ozone – Procédés M P Otto	Plus de 50	Saint-Malo	Cycle de l'eau
Veolia	De 10 à 50	Dol-de-Bretagne	Cycle de l'eau
Garage Bourdais	De 10 à 50	Baguer-Morvan	Réparation de véhicules
SNCM – pôle soutien de la flotte	De 10 à 50	Saint-Malo	Réparation maintenance navale
DT Conformité	De 10 à 50	Saint-Malo	Réparation d'équipements
SARP Ouest	De 10 à 50	Saint-Malo	Cycle de l'eau
Garage Auto-Assistance	De 10 à 50	Pleugueneuc	Réparation de véhicules
SARL Chatelais Le Gall	De 10 à 50	Saint-Malo	Réparation maintenance navale
Dépannage Galivel	De 10 à 50	Saint-Malo	Réparation de véhicules

Source : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements Audiar.

780 établissements sont des spécialistes de l'économie circulaire

650 ÉTABLISSEMENTS SUR 780 SONT IMPLANTÉS DANS LE TISSU URBAIN

Relevant principalement de l'économie présentielle, 450 établissements de l'économie circulaire, employeurs ou non, sont implantés dans le tissu urbain hors zone d'activités économiques.

Parmi ces établissements, on compte 200 réparateurs (tous secteurs confondus) employant 50 postes et 90 établissements de l'économie de la fonctionnalité comptant une vingtaine de postes. La grande majorité des établissements implantés dans le tissu urbain hors ZAE sont non-employeurs.

À l'inverse, les 200 établissements localisés en ZAE sont les plus grands employeurs, rassemblant 58 % de l'emploi circulaire.

Les effectifs ont augmenté de + 20 % dans le Pays de Saint-Malo, soit une évolution comparable à la moyenne nationale (+ 19,5 %). En revanche, les taux d'évolution aux niveaux régional et départemental dépassent de plus de 10 points celui observé dans le Pays de Saint-Malo (+ 31 % et + 32 %). La hausse des effectifs salariés s'accélère à partir de 2015-2016, dans le Pays de Saint-Malo comme ailleurs en France.

Cet écart entre le Pays de Saint-Malo et la région Bretagne s'explique par une croissance des effectifs plus modérée dans deux secteurs. Entre 2006 et 2002, l'économie de la fonctionnalité a connu une hausse de 34 % de ses effectifs salariés en région Bretagne, contre seulement 15 % dans le Pays de Saint-Malo. De plus, ce der-



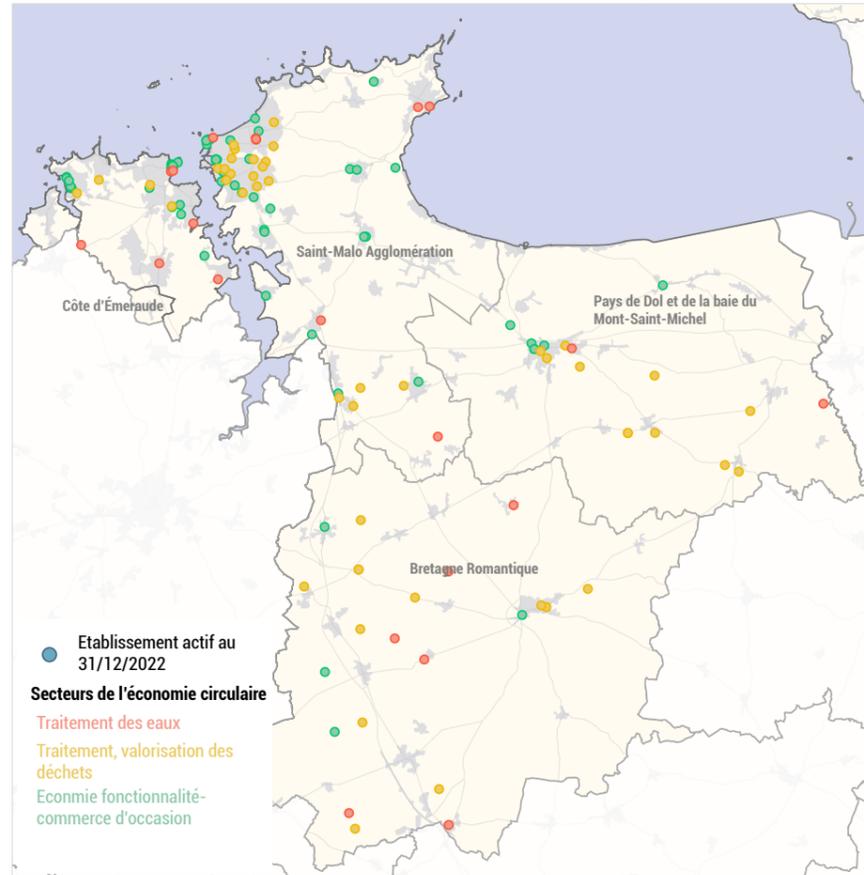
L'entreprise Sabena, située à l'aéroport de Pleurtuit (partie de Saint-Lunaire), n'apparaît pas dans cette liste malgré son volume d'activité important en maintenance et réparation aéronautique. En effet, les sources utilisées (fichiers Sirene de l'INSEE 2023, 2024) classent l'établissement dont le SIRET est « 32890599700016 » dans le code d'activité « 3030Z ; Construction aéronautique et spatiale », code qui n'entre pas dans la classification établie pour délimiter l'économie circulaire dans cette note.



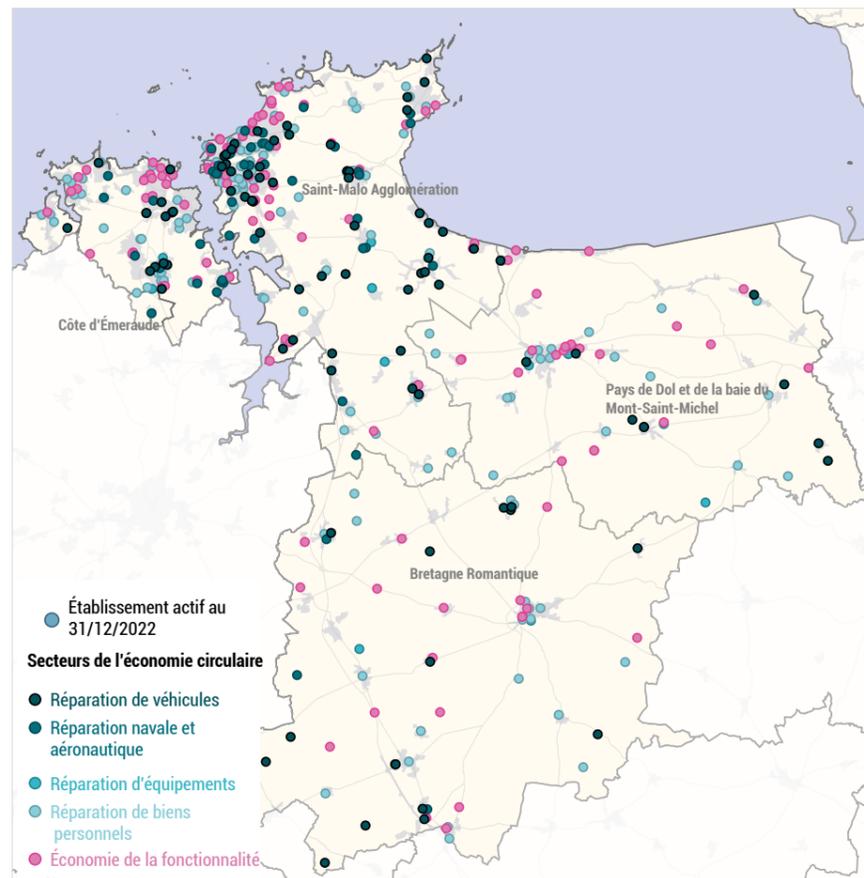
© https://unsplash.com/fr

nier enregistre une croissance moins soutenue dans les secteurs de la réparation et de la maintenance, avec une augmentation de 19 %, contre 29 % au niveau régional.

LES EMPLOIS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - Actifs fin 2022 dans le Pays de Saint-Malo



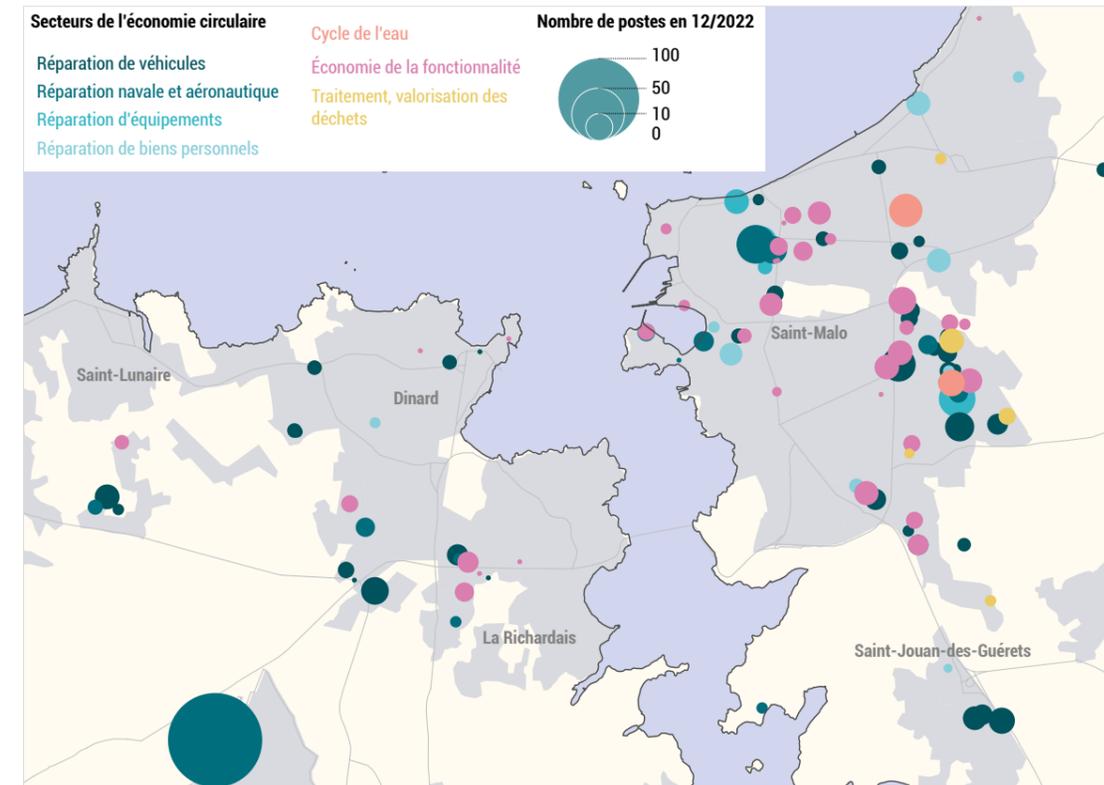
Sources : Répertoire Sirene Insee, retraitements Audiar.



Sources : Répertoire Sirene Insee, retraitements Audiar.

LES EMPLOIS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE – ZOOM SAINT-MALO DINARD

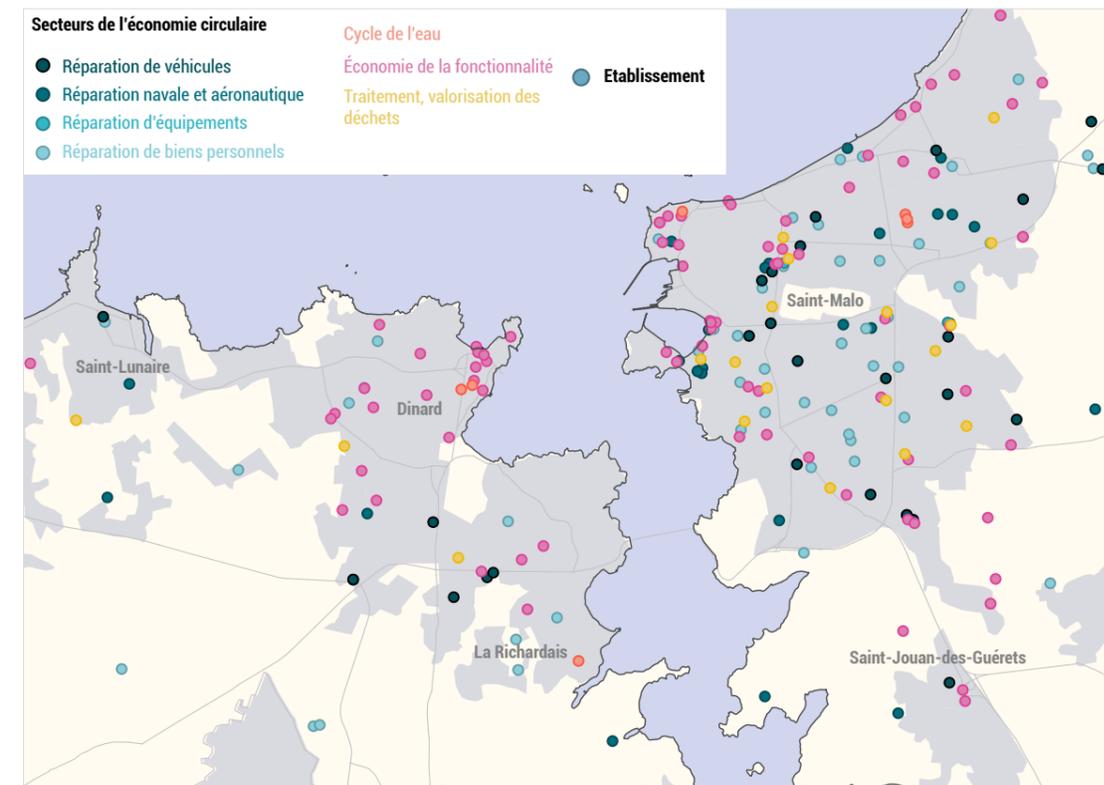
Actifs fin 2022 dans le Pays de Saint-Malo



Source : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements Audiar.

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE – ZOOM SAINT-MALO DINARD

Actifs fin 2022 dans le Pays de Saint-Malo



Source : Répertoire Sirene Insee, retraitements Audiar.

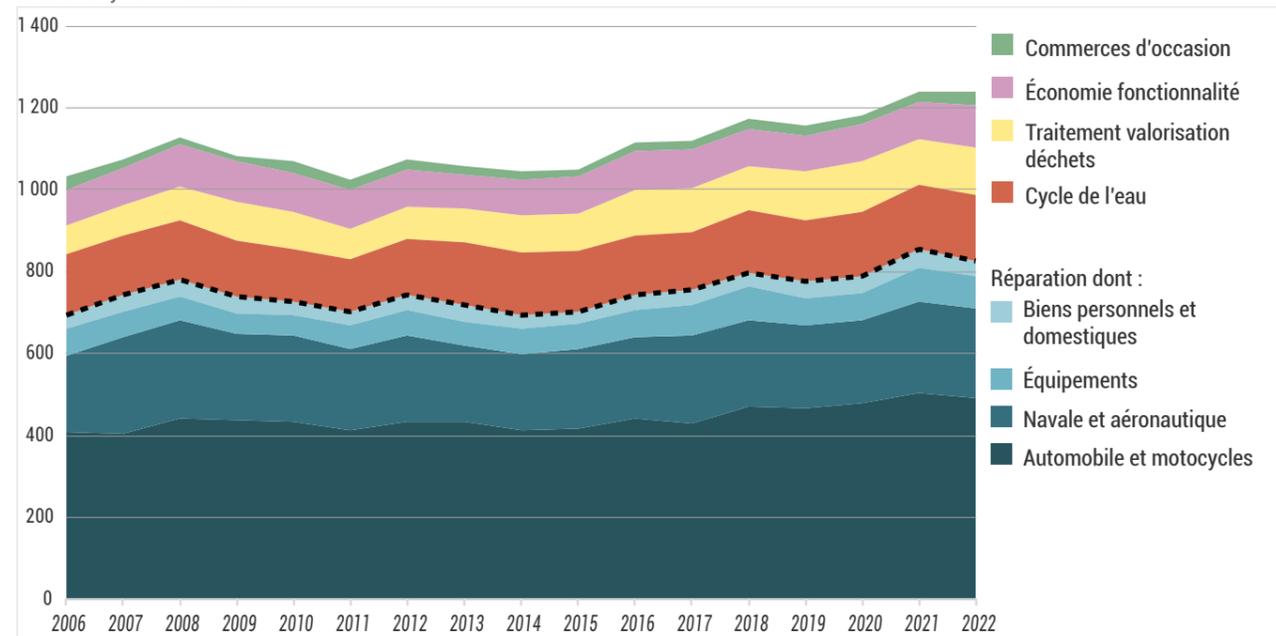
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES SPÉCIALISTES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les effectifs de l'économie circulaire ont progressé de + 20 % entre 2006 et 2022

Les données de l'Urssaf permettent de calculer l'évolution des effectifs salariés privés dans l'économie circulaire entre 2006 et 2022. La majeure partie des créations

d'emplois dans l'économie circulaire est concentrée dans les entreprises de réparation et de maintenance. Les effectifs salariés y ont progressé de + 19 % (+ 210 emplois), notamment dans l'entretien et la réparation d'automobiles et motocycles ; la maintenance et réparation navale. Le traitement et la valorisation des déchets est le second secteur le plus créateur d'emplois privés (+ 50). L'emploi salarié privé en Pays de Saint-Malo a progressé dans son ensemble de + 24 % durant la même période, soit 4 points de plus que l'économie circulaire.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI CIRCULAIRE PRIVÉ ENTRE 2006 ET 2022
Dans le Pays de Saint-Malo

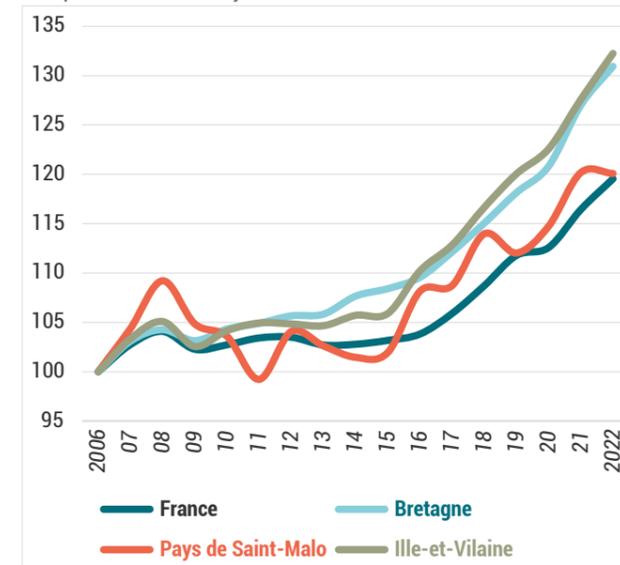


Source : fichier emploi salarié privé URSSAF, retraitements Audiar.



© <https://unsplash.com/fr>

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI CIRCULAIRE PRIVÉ ENTRE 2006 ET 2022
Comparaison avec le Pays de Saint-Malo



Source : fichier emploi salarié privé Urssaf, retraitements Audiar.

Les effectifs ont augmenté de + 20 % dans le Pays de Saint-Malo, soit une évolution comparable à la moyenne nationale (+ 19,5 %). En revanche, les taux d'évolution aux niveaux régional et départemental dépassent de plus de 10 points celui observé dans le Pays de Saint-Malo (+ 31 % et + 32 %). La hausse des effectifs salariés s'accélère à partir de 2015-2016, dans le Pays de Saint-Malo comme ailleurs en France.

Cet écart entre le Pays de Saint-Malo et la région Bretagne s'explique par une croissance des effectifs plus modérée dans deux secteurs. Entre 2006 et 2022, l'économie de la fonctionnalité a connu une hausse de 34 % de ses effectifs salariés en région Bretagne, contre seulement 15 % dans le Pays de Saint-Malo. De plus, ce dernier enregistre une croissance moins soutenue dans les secteurs de la réparation et de la maintenance, avec une augmentation de 19 %, contre 29 % au niveau régional.



© Adobe Stock

Des écarts dans les volumes d'emplois peuvent être observés par rapport au premier chapitre, en raison des méthodes de comptage de l'emploi utilisées. Les données du GIP MDS* comptabilisent l'emploi en équivalents temps plein, tandis que celles de l'Urssaf se basent sur le nombre de contrats au 31 décembre de chaque année.

Par ailleurs, l'utilisation, en première partie, d'un fichier détaillé sur les établissements nous permet d'exclure certaines structures dont l'activité ne relève pas réellement de l'économie circulaire, ou, à l'inverse, de réintégrer des spécialistes de ce domaine classés dans d'autres codes d'activités.

*GIP MDS : Le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS) est un service public numérique travaillant sur la digitalisation des formalités déclaratives des entreprises.

150 établissements circulaires supplémentaires ont été recensés en 2022, par rapport à 2015

Le stock d'établissements actifs en 2015 était d'environ 650 dans le Pays de Saint-Malo. Ce nombre a progressé d'environ 20 établissements par an entre 2015 et 2022 pour atteindre 800 établissements actifs fin 2022, soit une hausse de 23 %.

Le nombre d'établissements a particulièrement augmenté dans la réparation et maintenance (+ 70 établissements) ainsi que dans l'économie de la fonctionnalité (+ 40).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Par année entre 2015 à 2022

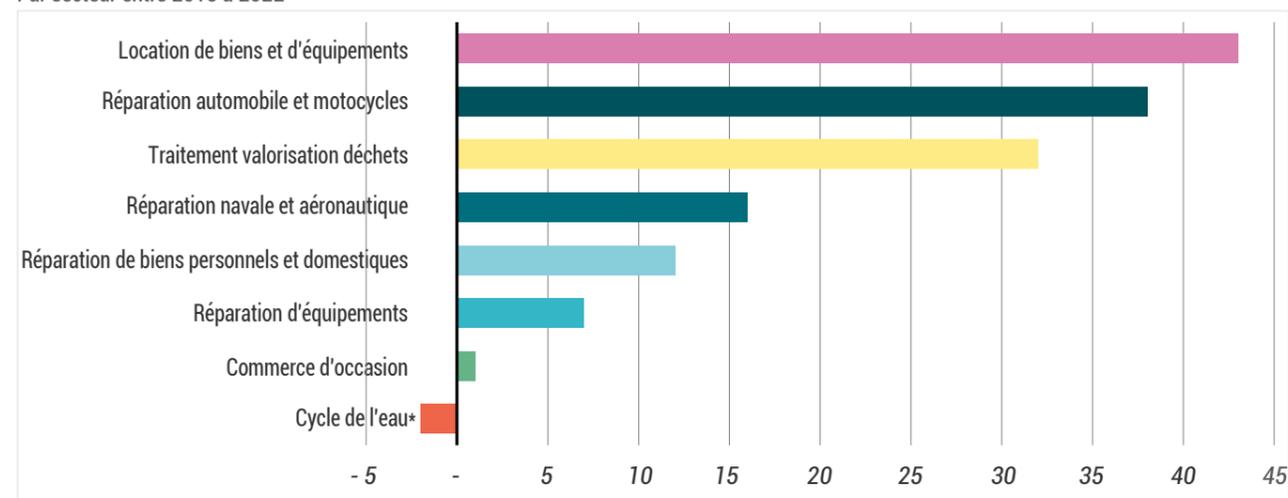
Libellé	Nombre d'établissements actifs au 31/12
2015	650
2016	675
2017	690
2018	710
2019	750
2020	740
2021	780
2022	800
Évolution 2015-2022	+ 150

Source : Répertoire Sirene Insee, retraitements Audiar.

Le stock d'établissements s'est développé dans des proportions similaires à Saint-Malo Agglomération (+ 23 %), en Côte d'Émeraude (+ 21 %) et dans le Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel (+ 24 %). L'évolution est plus soutenue en Bretagne Romantique (31 %).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

Par secteur entre 2015 à 2022



Source : Répertoire Sirene Insee, retraitements Audiar.

* Le nombre d'établissements employeurs appartenant au Cycle de l'eau reste stable, cette évolution négative s'explique par la fermeture de quelques établissements non employeurs.

Les créations d'établissements sont nom-breuses dans l'économie de la fonctionnalité (+40 établissements ; +34%) ainsi que dans la réparation maintenance (+70 établissements ; +19%), dont une grande partie dans le sous-secteur de la réparation-entretien de véhicules (+40 ; +25%).



//unsplash.com/fr

GLOSSAIRE

Économie circulaire : L'article K110-1-1 du code de l'environnement définit le concept d'économie circulaire comme suit :

« La transition vers une économie circulaire vise à atteindre une empreinte écologique neutre dans le cadre du respect des limites planétaires et à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets ».

Écoconception : Penser dès la conception d'un produit son cycle de vie, dans le but de réduire les impacts environnementaux négatifs. Toutes les étapes sont prises en compte, dont l'extraction des matières utilisées, la production, la logistique, l'usage et la réparabilité, la gestion de fin de vie du produit...

Économie de la fonctionnalité : Modèle économique où le revenu d'une entreprise est généré par la vente de l'usage ou des services liés à un produit plutôt que par la vente du produit lui-même. Ce modèle intensifie l'usage des produits.

Principe des 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler. Il s'agit d'un concept central dans l'économie circulaire, encouragent les pratiques qui diminuent la quantité de déchets produits, prolongent la durée de vie des produits et transforment les déchets en nouveaux produits ou ressources.

Le **réemploi** désigne l'action de donner une seconde vie à un produit ou un matériau sans modifier sa forme ou sa fonction initiale, sans réparation ou transformation majeure du produit. Le **reconditionnement** implique des traitements plus lourds avant la réutilisation d'un produit (remise à neuf complète, remplacement de pièces usées ou obsolètes). Le **remanufacturing** est un processus industriel où des produits en fin de vie ou des composants usagés sont remis à neuf pour atteindre ou dépasser les spécifications techniques des produits originaux. Le remanufacturing implique un processus plus technique, plus industriel et donc massifié que le reconditionnement.

La **revalorisation** implique la transformation d'un déchet ou d'un produit en fin de vie en un nouveau produit ou matériau, ou inclut la conversion de déchets en énergie.

Recyclage : Processus par lequel les matériaux des produits en fin de vie sont récupérés et transformés en matières premières qui peuvent ensuite être utilisées pour fabriquer de nouveaux produits.

Territoire circulaire : renvoie à la nécessité de créer les conditions favorables au développement de l'économie circulaire, c'est-à-dire permettant de rendre ce modèle économique viable et de massifier les flux valorisés.

MÉTHODOLOGIE

Le répertoire Sirene de l'Insee a servi de base de travail pour identifier les structures dites « spécialistes » de l'économie circulaire, c'est-à-dire appartenant à l'un des grands secteurs observés dans cette note.

- Réparation, entretien et maintenance : tous les codes d'activités en lien avec la réparation de biens, d'équipements, de véhicules. Codes 33, 95 et une partie des 45 de la nomenclature en A88 ;
- Économie de la fonctionnalité : tous les codes d'activité en lien avec la location de biens, d'équipements, de véhicules. Les codes 77 de la A88 et les commerces d'occasion ;
- Traitement et valorisation des déchets : toutes activités de collecte, traitements, récupération, distribution, élimination des déchets. Les codes 38 et 39 de la A88 et une partie du code 35 (méthanisation) ;
- Cycle de l'eau : les activités de captage et traitement de l'eau, traitement des eaux usées. Les codes 36 et 37 de la A88.

Les codes d'activités listés ci-dessus ont été complétés par des recherches de mots clés associés à l'économie circulaire, apparaissant dans les descriptifs d'activité (bodacc, site internet).

Les emplois sont mesurés en équivalent temps plein, à partir des effectifs mensuels transmis par le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS). Cette source ne couvre que l'emploi salarié privé, hors intérim et apprentissage.



Agence d'urbanisme de Rennes
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org

RÉDACTION
Kevin MORVAN

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Alain BÉNESTEAU